

LE SAINT-AMANDOIS

DUN-SUR-AURON

Quand les artistes du Centre et de l'Ouest se réunissent...



Toutes ces personnes, devant le « Mille-Club » de Dun-sur-Auron, sont des artistes, réunis en congrès de travail

POUR les Dunois, il se passait quelque chose de curieux au « Mille-Club », dimanche

matin.

Insolite ? Certainement pas. Mais à voir ces gens sérieux, pourvus d'attaché-case ou de serviette, descendre de voitures sur lesquelles on pouvait lire : clowns untel, jongleurs machin, etc..., avait lieu d'intriguer.

L'événement était d'importance, puisque ces gens venaient de loin, parfois.

Il y en avait de Bordeaux, de Bergerac, de St-Etienne, de Poitiers, de Blois et d'ailleurs.

Pour tout vous dire, l'A.A.C.O. tenait son congrès annuel. Ce sigle, parmi tant d'autres, vous le voyez fleurir bien souvent dans l'organisation de spectacles.

C'est celui de l'Association Artistique du Centre et de l'Ouest.

Une association d'artistes de variétés, de music-hall, tous professionnels.

Une association qui couvre quarante-quatre départements. C'est vous dire qu'elle a son importance.

Parmi la bonne soixantaine de congressistes, ventriloques, perchistes, clowns, chanteurs, animateurs n'étaient pas à la parade.

Et dans le coquet « Mille-Club » de Dun, on a parlé fiscalité, on a parlé cachets, on a parlé déclarations, on a fustigé la fraude, même l'illusionniste corroborait les décisions.

Une réunion syndicale en quelque sorte. Et comme dans toute assemblée, la table officielle était tenue par le Comité.

Président : Jean Deny (Poitiers).

Vice-président : Eugène Moreau (Poitiers).

Secrétaire-général : Jack Henry (Poitiers).

Trésorier : Odile Laurin (Poitiers).
Membres : Bob Dicky (Blois) ; Di Martino (Bordeaux) ; Jean-Marie

Fillon (Poitiers) ; Paul Lacour (Bergerac) ; Jean-Marie Nyco et Christian Robert (Poitiers).

La chaleur fait baisser l'attention

Comme au cours de toutes les assemblées générales connues, on a parlé finances ; on a brossé un tableau d'activité ; on a tiré des plans sur les comités à venir.

Et c'est assez édifiant, même pour le profane.

Car si la grande nouvelle pour ces professionnels du spectacle est, sans doute, la perspective d'une retraite complémentaire, pour le public, il sera intéressant de savoir que le nombre des arbres de Noël à animer, augmente chaque année, que si, en mai et juin, le nombre des spectacles a diminué, il a, par contre, augmenté en juillet et août.

Pourtant, à cause des grosses chaleurs, il y a eu moins de spectateurs pour les matinées.

Pourquoi l'assemblée à Dun ? Pour changer, puisqu'aussi bien, l'an dernier, elle se tenait à Gençay (Vienne).

L'organisateur ? Francis Roblin, délégué régional de l'association, bien connu, et sympathiquement, des sportifs.

Le repas amical a eu lieu dans la salle des fêtes de St-Denis-de-Paslin, il était traité par le chef du

« Relais de Sainte-Radegonde ». Rien que des références, en somme.

Inutile de vous décrire l'ambiance pour les tours de chant du dessert. Bref, 200 artistes étaient représentés à ce congrès profitable.

La grogne contre la sono

De la grogne, il y en a, ici, comme partout. Nous avons laissé nos artistes dissertir sur les impôts, la SACEM ou autres genres d'expressions financières.

Et nous avons scruté le bulletin de l'association.

C'est extraordinaire.

Les professions de foi sont des authentications d'honnêteté.

Nous lisons : « Vous chantez pour qui ? Pour vous même ou pour le public ? Qui vous paye ? Le public ! Ne pensez-vous pas que vous devez le respecter car, sans lui, vous n'êtes strictement rien ! »

Oui, la grogne contre les sonos existe.

C'est trop grave, c'est trop aigu, c'est trop fort, ça vibre, ça siffle...

Vous voyez que les artistes professionnels ne manquent pas de problèmes à résoudre.

C'est pour cela qu'ils étaient réunis en séance de travail, à Dun...

F. G.

2.000 ans de chansons : un spectacle apprécié

Au cours de ses tournées à travers le département, la Maison de la Culture donnait une représentation, vendredi en soirée, salle de la Promenade, en présence d'un public trop peu nombreux pour notre ville.

« 2000 ans de chansons », une série de sketches se succédant à un rythme endiablé, évocation de l'histoire, de 1400 à nos jours, avec l'affaire du pâtissier berruyer.

En un mot : spectacle à jouir se terminant par une dégustation de la délicieuse pâtisserie objet du procès, récompense finale aux spectateurs qui, par leurs applaudissements, ont remercié les acteurs de talent.